** **

 **COMPTE RENDU DU CTP DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2011**

- Élection des secrétaires et secrétaires adjoints.

**- QUESTIONS DE L’ADMINISTRATION :**

- Approbation du procès verbal du CTP du 23 juin 2011.

**-** **Présentation du plan de formation 2012** : L’administration rappelle que le plan de formation est une obligation légale. Il tient compte des différents besoins et demandes des agents. Il inclut aussi la formation d’intégration, la préparation aux concours ou examens, …

L’administration fait remarquer qu’il y a de plus en plus de demandes pour la préparation aux concours : 152 agents ville, 53 agents de la CA et 4 agents CCAS ont utilisé le DIF.

- Les élus affiliés SUD proposent qu’un rappel soit fait aux agents pour les inciter à se former.

- Le plan de formation est approuvé à l’unanimité.

**-** **Mise à jour du tableau des effectifs**: Les élus affiliés SUD demandent combien de vacataires, titulaires il y a sur les 918 postes. L’administration répond que nous avons un tableau des effectifs avec le nombre de postes budgétisés. Les élus affiliés SUD répondent que c’est le rôle des élus du CTP de savoir combien il y a de vacataires, titulaires et quelles sont les suppressions de postes. L’administration nous répond que Mme BOUCQUIGNAUD nous fournira les documents demandés.

Il s’agit d’un dossier fondamental, notamment pour les agents non titulaires et l’emploi.

**Les élus politiques, les élus F.A, 2 élus CGT (sur 4) votent pour.**

**Les élus affiliés SUD s’abstiennent sur la validation du tableau des effectifs dans l’attente de plus de renseignements.**

**- Municipalisation de l’école de dessin Quentin de la Tour** : L’administration nous dit que la ville a répondu favorablement à une demande des administrateurs de l’école Quentin de la Tour.

Les élus affiliés SUD répondent que l’on se félicite de cela, mais qu’il faudra être vigilant sur le dossier des agents précaires des collectivités pour leurs titularisations.

L’administration répond que légalement elle est tenue de reprendre les agents de l’école de dessin dans les mêmes conditions qu’ils sont actuellement, à savoir, CDI.

L’école de dessin sera affectée au service culture.

**- Organisation du travail dominical au sein du service propreté** : Mr RENARD propose, après avoir rencontré le personnel, de garder les horaires du dimanche qui se pratiquent actuellement, c'est-à-dire 6h-9h30 et de refaire un point avec les agents après l’hiver.

Les élus affiliés SUD s’en félicitent.

- **Questions des élus du personnel affiliés SUD :**

**- Procédure précise pour les recrutements extérieurs, pour les mouvements internes et résorptions de la précarité** : L’administration nous répond que la priorité c’est un recrutement interne, avec lettre de motivation, entretien, jury. **Mr RENARD répond que l’on est dans un moment où l’on doit tout faire pour que les agents de la collectivité soient prioritaires. Il nous dit que l’enjeu est de réduire la précarité.**

Les élus affiliés SUD demandent que les agents qui sont là depuis plus de 8 ans et qui n’ont que 29h30 de travail puissent passer titulaires à temps complet, progressivement, tout en incluant les autres agents précaires sur la base de l’ancienneté.

**- Indemnisation des frais de déplacement occasionnés par la circulation à la sortie des écoles** : L’administration nous répond que les agents vacataires disposent de la gratuité d’une carte de bus et que la vacation qui leur est payée tient déjà compte des frais de déplacement. Les élus SUD s’interrogent sur l’indemnisation des titulaires ?

**- Attribution d’une prime de risque, ou d’insalubrité et de pénibilité pour le service voirie signalisation** : L’administration nous répond que ce n’est pas budgétairement possible et que la conjoncture actuelle ne le permet pas.

**- Recrutement de personnels au service nettoiement prévu en renfort dans le cadre de la réorganisation** : L’administration répond qu’un grand nombre de personnels est régulièrement à l’arrêt pour des raisons de santé. Mr RENARD va rencontrer l’encadrement de ce service. Actuellement 2 agents vacataires sont en renfort dans ce service.

**Vous pourrez constater, après avoir lu l’ordre du jour, les élus du personnel qui défendent, objectivement, les intérêts du service public et des agents.**

 Saint-Quentin, le 29 septembre 2011

 Les Élus du Personnel,

Mr PIPART L., Mme DUNESME M., Mme GAYRAUD V.,

**SYNDICAT SUD CT DE L’AISNE**

**12 rue de la comédie 02100 Saint-Quentin - Tél. 03 23 60 72 31- Fax : 03 23 05 11 60**

 **Site** [**http://www.sudsaintquentin-ct.com/**](http://www.sudsaintquentin-ct.com/) **mail :** **syndicat.sud@ville-agglo-stquentin.fr**